

Domaine Public

DP

JAA
1002 Lausanne

14 novembre 1991 - n° 1060
Hebdomadaire romand
Vingt-neuvième année

La déréglementation anti-syndicale

La contestation patronale de la compensation intégrale du renchérissement prend les allures d'une offensive coordonnée. Elle a des motivations conjoncturelles: le taux élevé de l'inflation coïncidant avec la récession; mais on lui donne de surcroît une justification idéologique: il faut casser, dit-on, les automatismes qui faussent le marché. La mythique déréglementation prônée contre l'emprise de l'Etat est étendue aux conventions collectives assimilées à des entraves. Le néo-libéralisme s'en prend au partenariat syndical.

La politique de restriction monétaire pratiquée par la Banque nationale, combat l'inflation en provoquant des vagues successives de renchérissement. La hausse des taux engendre la hausse des loyers, première vague, qui engendre des adaptations salariales, deuxième vague, qui obligent les grandes régies et

beaucoup d'entreprises à adapter leurs prix, troisième vague.

L'efficacité de cette politique monétaire implique donc que l'on brise les deuxième et troisième vagues par une augmentation de la productivité, ce qui est bien, mais aussi par une réduction du pouvoir d'achat, que subissent les salariés, ou une réduction des prestations de l'Etat et des régies.

Markus Lusser, président du directoire de la Banque nationale, à la fois arrogant et limité, incarne jusqu'à la caricature cette politique.

Beaucoup d'entreprises-phares se sont engagées dans cette voie, même celles qui ne sont pas contraintes par la récession. Citons Migros, les banques commerciales ou cantonales, Swissair, les éditeurs de presse, Ringier et, pour ses

AG

suite page 2

Une occasion manquée

(ag) Les partis gouvernementaux ont décidé de ne pas remettre en question la composition du Conseil fédéral et de travailler au coup par coup. Les bonnes et vieilles habitudes. Avant d'engager un procès d'intention, relevons le positif!

Il est sain qu'un Parlement fonctionne avec des majorités alternantes. Toute rigidité dans les votes tue le débat, puisque les décisions partisans sont prises avant la séance même. Mais surtout le député n'est plus qu'une machine à voter. Le pas suivant est l'inutilité de la présence physique des parlementaires. Un seul député reste de piquet pour tourner les clés de l'enregistrement électronique du vote comme à l'Assemblée nationale française. Mais sous l'apparente liberté d'appréciation helvétique se dissimule un rapport de forces qui convient, paradoxalement, à chacun.

Le centre-droit a affirmé par ses porteparoles, comme Pascal Couchepin, qu'il voulait montrer qui était le maître. L'ouverture n'est donc que de façade. La gauche n'est pas mécontente d'être ainsi

légitimée dans une politique de semi-opposition, sans être privée d'une participation gouvernementale.

Il n'est pas possible de s'engager sur les projets législatifs avant qu'ils soient connus dans leurs détails. Et l'accord sur les objectifs demeure une affirmation trop générale. Mais on pouvait espérer un peu d'imagination concernant, sur les objets prioritaires, la procédure de consultation, l'échéancier, les relations avec le Conseil fédéral.

Le traité sur l'Espace économique européen n'est plus un projet de politique intérieure. Le choix gouvernemental est fait. Les dés ont roulé.

On attendait des partis gouvernementaux une prise de position claire sur le sujet.

Personne ne les blâmera de vouloir lire attentivement les textes qui vont leur être soumis. Chacun peut avoir légitimement des propositions à faire valoir concernant la politique d'accompagnement. Mais, ces réserves étant admises, on souhaitait que la première session de l'Assemblée fédérale soit l'occasion d'affirmer, avec la solennité qui convient, la volonté des partis associés de défendre devant le peuple la politique européenne engagée par le Conseil fédéral. On espérait du souffle. On a assisté à une régie encalminée. ■

Le fédéralisme aux champs

Les Vaudois sont toujours prompts à s'opposer au «centralisme» agricole. Et si on les prenait au mot...

(17) Loi sur le droit foncier rural. La matière est extrêmement ardue; la préparation en phase préparatoire et le débat aux Chambres ont duré une vingtaine d'années; les enjeux sont immenses, mais peu manifestes. La paysannerie, principale intéressée, ne parvient pas à cacher son malaise ni ses divisions face au référendum lancé par des politiciens plus ou moins proches de la défense des champs et appuyé par les milieux immobiliers des villes: un paradoxe, du moins apparent, parmi d'autres.

Paysans contre agriculteurs

Bref, la chienne de la ferme n'y retrouverait pas ses petits. Ce qui donne, traduit en un langage d'une crudité inhabituelle chez le fin Claude Quartier: «On

ne sait plus par quel bout empoigner la loi sur le droit foncier rural... plus personne ne sait comment saisir ce bâton merdeux» (Agri-hebdo, 9.11.1991).

Pour expliciter le débat en cours, il faut bien connaître la nouvelle loi et s'y accrocher fermement, tant divergent les arguments de ses partisans, regroupés autour de l'Union suisse des paysans (USP), qui a inspiré la quasi-totalité des nombreux amendements apportés par les Chambres au projet gouvernemental d'octobre 1988, et de ses détracteurs, qui ont le poids de toute la droite ultra libérale politique (libéraux romands et quelques députés alémaniques parmi les plus anti-Etat) et économique (organisations patronales, Vorort, USAM, professionnels de l'immobilier). Emmenés par le banquier et conseiller

aux Etats Hubert Reymond, par ailleurs ancien directeur de la Chambre vaudoise d'agriculture, les référendaires s'en prennent au principe de «la terre au paysan» qui a inspiré la toute nouvelle loi sur le droit foncier rural. Ils assurent que la priorité, voire dans la plupart des cas l'exclusivité réservée aux exploitants, constitue une atteinte intolérable aux droits des propriétaires (non agriculteurs), qui ne peuvent disposer librement de leurs terres. Inversement, les défenseurs du nouveau droit foncier rural demeurent fermement persuadés que le principe de «la terre au paysan» ne saurait souffrir d'exceptions, sous peine d'accélérer le processus de concentration/disparition des domaines en en supprimant la base de production et de déclencher une formidable spéculation sur les terres cultivables. De ce débat fondamental sur le statut du sol agricole découlent toutes sortes de querelles spécialisées sur les dispositions d'application par les cantons.

Au moment de la campagne de récolte de signatures tout au moins, le débat risque bien de se faire par-dessus la Sa-

La déréglementation anti-syndicale

suite de l'édito

nouvelles publications, Edipresse, l'horlogerie. Liste non exhaustive. Certes les modalités d'application sont variables. Plusieurs sociétés, notamment les banques, garantissent la compensation jusqu'à un montant donné. D'autres soulignent que l'augmentation de la masse salariale globale qu'ils concèdent est supérieure à l'inflation. Ce qu'ils retirent à la compensation du renchérissement, ils le «rendent» en primes individuelles. Mais pour dire la même chose en termes moins enveloppés, ils font payer les augmentations de salaire réel par une retenue généralisée.

Ce qui est grave, c'est que, dans plusieurs cas, les conventions collectives sont prises en otage de la négociation. «Vous ne voulez pas admettre la non-compensation intégrale du renchérissement, disent les employeurs, soit, dans ces conditions nous ne renouvelons pas la

convention collective.» Par le biais d'une situation conjoncturelle, c'est un des piliers de l'organisation paritaire du travail que l'on cherche à ébranler.

A contrario, la décision de Volkswagen d'accorder une augmentation salariale, pour 37 heures hebdomadaires, de 6,7% alors que l'inflation oscille en Allemagne autour de 3% a surpris par son ampleur.

Mais c'est moins les sommes engagées qui frappent que la volonté du directoire de l'entreprise de s'appuyer sur le partenaire syndical.

On sait que Volkswagen a repris les usines tchèques Skoda. Ce rachat est accompagné d'un transfert de technologie. Des ingénieurs allemands passent la frontière, mais aussi avec l'appui de l'entreprise, des syndicalistes, des responsables de commission ouvrière.

Un analyste faisait remarquer que, sous la formule vague du triomphe de

l'économie de marché, des modèles différents régissaient les conditions du travail. On le dit banalement pour le Japon; mais en Europe même, les modèles diffèrent; il suffit de comparer le partenariat allemand à la rigidité française qui implique le recours à la grève pour l'ouverture de négociations.

Dans ce que certains nomment le modèle rhénan, la Suisse tenait par l'importance des conventions collectives une place particulière. Les responsables patronaux, au lieu d'en reconnaître les mérites, semblent, avec un retard provincial, vouloir par idéologie récupérer une liberté sans partage: eux seuls savent, eux seuls décident. Ils misent sur l'affaiblissement du mouvement syndical. Ils invoquent comme justification les exigences de l'affrontement européen. L'Europe, au contraire, n'offrira une chance améliorée qu'aux pays dont le modèle est performant. Pour la Suisse, il implique, leçon de notre histoire, un partenariat poussé. Le patronat helvétique est en retard d'une guerre.

AG

rine. Les 50'000 paraphe afflueront de Suisse romande essentiellement, dans le court délai de huit semaines encore disponible, fêtes de fin d'année comprises. Et les organisations paysannes des cantons romands ne manqueront pas, après avoir cultivé l'ambiguïté, de verser du côté des opposants à un trio promptement amalgamé: nouveau droit foncier rural + Confédération + Brugg, siège de l'USP.

Les Vaudois gagnants

Ce n'est évidemment pas la première fois que la Chambre vaudoise d'agriculture, consciente de son importance, ose tenir tête à l'USP. A chaque fois que la politique agricole officielle et professionnelle flirte avec le maintien des structures, «la Chambre» part en guerre... et se retrouve du côté des gagnants, fût-ce de juste comme dans le cas de la très protectrice initiative populaire en faveur des petits paysans, tout de même acceptée en juin 1989 par 49% des votants et 8 cantons, tous alémaniques sauf le Tessin et Genève — Vaud, Valais et le Jura donnant des majorités rejetantes supérieures à 70%.

En matière de politique agricole, l'opposition du bloc de pensée vaudois (Chambre d'agriculture, Groupements patronaux, *La Nation*, fédéralistes accrochés) contre la «centrale» de Brugg et la Berne fédérale est si constante qu'on en vient à se demander s'il ne conviendrait pas de prendre les Vaudois au mot, et de faire fédéraliser les décisions en matière agricole. Ainsi, les forts du plateau vaudois n'auraient pas à «subir» le subventionnement de leurs activités rentables, et les faibles éleveurs de la Suisse centrale et orientale, de même que les paysans de montagne, recevraient un supplément bienvenu de manne fédérale.

Certes la politique agricole est du ressort de la Confédération, comme le veut la Constitution. Mais ne faudrait-il pas récompenser d'une manière ou d'une autre le séparatisme latent qui, après avoir été vendu au titre du «moins d'Etat», l'est désormais dans le sens de la vague de déréglementation de l'Europe unie et du GATT à venir ? Après tout, les fédéralistes purs et durs, qui prétendent pouvoir s'assumer et demandent à tous d'en faire autant, devraient se réjouir d'une «solution fédéraliste» pour l'agriculture. Les subventions iront dès lors plutôt de l'autre côté de la Sarine, y compris dans la Singine, mais tant pis. La fidélité aux principes vaut bien quelques sacrifices. ■

Le changement, à petits pas

(pi) Profitant du prochain changement de la chaudière qui alimente plusieurs bâtiments publics, les Services industriels lausannois vont remplacer le système classique par une installation «couplage chaleur-force» à gaz: trois moteurs produiront de l'électricité qui sera directement injectée dans le réseau lausannois, alors que la chaleur résiduelle servira à chauffer les bâtiments. Après les essais de véhicules électriques et l'installation de panneaux solaires sur les toits très visibles d'un de leurs bâtiments au centre-ville, les SI lausannois, sous la conduite de l'écologiste Daniel Brélaz, continuent d'innover et de passer de la théorie à la pratique. Non seulement le rendement du couplage chaleur-force est excellent (95%) mais il permettra de produire de l'électricité en hiver et plus particulièrement pendant les heures de pointe, ce qui assurera la rentabilité de l'installation. EOS, le fournisseur d'électricité des SI, va en effet revoir la structure de ses tarifs: le courant sera vendu plus cher durant les périodes de forte demande. Le couplage chaleur-force a été l'objet de campagnes négatives de la part des électriciens qui ont préféré miser sur le nucléaire plutôt que de favoriser une production décentralisée et d'excellent rendement. L'exemple lausannois prouve que ce système est parfaitement adapté et rentable à partir du moment où l'électricité «de pointe» n'est pas vendue au même prix que celle distribuée durant les heures creuses. ■

L'absurde blocage des investissements scolaires

(ag) En 1990, en terre vaudoise, un record absolu a été battu, celui des naissances. Suisses: 5666; étrangers: 1992, soit 7658 enfants. C'est 2000 de plus qu'en 1984. Les chiffres de 1991 seront plus élevés encore, proches de 8000. D'ici cinq ans, ces enfants seront scolarisés. Le service cantonal de recherche et d'information statistique (SCRIS) donne dans son bulletin mensuel *Numerus* (octobre 1991) la signification de tels chiffres:

«C'est ainsi que, pour l'ensemble de la scolarité enfantine et primaire, l'effet "naissance" provoquera une augmentation de l'ordre de 5400 élèves entre 1990 et 1995. A raison de 20 élèves par classe environ, ce ne sont pas moins de 270 nouvelles classes qui devraient être ouvertes dans le canton pendant cette période, soit en moyenne plus de 50 classes par année.» Il faut ajouter l'effet migratoire notamment, celui de saisonniers obtenant le permis B, qui renforce l'effet naissance. L'estimation est de 350 élèves supplémentaires par année, soit une quinzaine de classes. La libre circulation des personnes prévue par l'EEE, l'abolition du statut de saisonnier ne freinera pas d'ici en 1995, puis au-delà, le mouvement migratoire.

Or c'est le moment que choisit le Département de l'instruction publique pour annoncer qu'il plafonne à 15 millions les subventions aux communes qui construisent une école. Vu les demandes enregistrées, cela signifie qu'aucune demande nouvelle ne sera agréée pendant quatre ans, à moins que les communes n'assument la trésorerie. Décision absurde. Ces besoins ne sont pas artificiels ou de l'ordre du désirable, donc compressibles. Ils sont inscrits dans les faits. Enclenchés, inarrêtables. Qu'est-ce donc que cette politique de l'autruche ? On n'économise pas sur l'inéluctable. ■

MÉDIAS

L'entente envisagée dans le domaine de l'impression entre Ringier et le *Tages-Anzeiger* ne s'est pas réalisée. La volonté de Ringier de prendre la direction des opérations n'a pas plu à son partenaire qui cherchait une collaboration paritaire. Va-t-on vers une lutte acharnée pour le marché ?

La mission catholique romaine croate de Berne dispose d'une télévision qui reçoit, par satellite, les informations de Croatie, ce qui a pour conséquence une affluence record dans ses locaux le soir à 19.30 heures.

Dès l'année prochaine, les abonnés suisses du Bulletin mensuel de la Banque nationale suisse paieront leur abonnement 40 francs au lieu de 30. Le président Markus Lusser n'a pas critiqué l'augmentation.

(jd) Les réformes proposées par la commission Schoch et partiellement adoptées par le Département militaire ne font pas que des heureux. Un groupe d'officiers romands réagit et lance un *Manifeste pour une armée digne de ce nom*. Ce document en 57 points rassemble, dans le style concis et rugueux de la donnée d'ordre, les principes qui doivent contribuer à maintenir la crédibilité de l'armée. En résumé, le statu quo sur toute la ligne. Après avoir décrit les menaces prêtes à fondre sur l'Europe et la Suisse — dont le terrorisme, les requérants d'asile, le monde musulman «en pleine ébullition» et ses communautés implantées en Europe — les officiers inquiets mettent les points sur les «i»: la neutralité «n'est pas un concept à géométrie variable. Entre elle et les discours moralisateurs, anathèmes et autres sanctions économiques, il faut choisir. Un Etat est neutre ou ne l'est pas».

Le hérisson ainsi défini doit se donner les moyens de subsister. D'abord un service de renseignement efficace, donc

Gaarde-à-vous !

soustrait à tout contrôle du Parlement. Ensuite des dépenses militaires à tout le moins maintenues à leur niveau actuel; l'accélération et la simplification des procédures d'acquisition de nouveaux matériels. Des effectifs suffisants, donc pas de service civil: «Le service militaire constitue l'unique forme de service général dont l'homme libre puisse se sentir redevable à l'Etat. L'introduction d'un service civil ou l'extension de l'obligation de servir à d'autres activités doit être rejetée comme une menace sur les effectifs de notre armée et sur son caractère milicien, ainsi que comme une forme totalitaire d'embrigadement des citoyens au service de l'Etat.» Dans la foulée, le manifeste préconise le maintien de la justice militaire, de la durée totale des obligations militaires comme de celle de l'école de recrues, de «certaines formes telles que l'annonce, indispensable support de l'autorité, tout particulièrement aux échelons subalternes». Dans une armée commandée et non pas «managée», il n'y pas de place pour le style communicatif ou coopératif. Maintien également de la tenue de sortie pour des raisons d'hygiène et de panache, et des cérémonies et défilés, «moyens privilégiés d'information et de communication».

«Préservez-moi de mes amis, je me charge de mes ennemis.» Rompez ! ■

INTERVIEW: PIERRE-FRANÇOIS VEILLON

Une clarification sera nécessaire à l'UDC

(pi) *Elu il y a deux semaines pour succéder au conseiller d'Etat vaudois Marcel Blanc, Pierre-François Veillon, membre de l'Union démocratique du centre, a réussi brillamment son examen de passage: il a en effet recueilli plus de 57% des suffrages, grâce au soutien efficace de l'Entente vaudoise. Certains pensaient que son étiquette de «centriste de gauche» lui vaudrait des défections chez les partis frères. Il ne semble pas que ce fut le cas, alors même que certains électeurs de l'alliance rose-verte se sont probablement laissé séduire par cet ingénieur agronome de quarante ans. Nous avons interrogé le nouveau magistrat.*

Est-ce que vous assumez l'étiquette de centriste de gauche ?

C'est vrai que j'ai une certaine idée de l'intérêt public et de la communauté cantonale. A ce sujet je me suis trouvé quelquefois en désaccord avec des positions politiques d'une droite ultra-libérale. Mais je me sens moins un homme de doctrine qu'un homme qui analyse des faits, des problèmes, et qui cherche des solutions. Je n'ai pas ou peu d'a priori politiques. Ceci autant vis-à-vis de la gauche que de la droite. Je suis par exemple entièrement acquis à la proposition du Conseil d'Etat d'allouer l'indexation salariale des fonctionnaires de manière annuelle, plutôt que semestrielle comme c'est le cas aujourd'hui. Cette proposition permettra des économies à l'Etat de Vaud.

Et comment réagissez-vous à la dérive à droite de l'UDC ?

Je ne suis pas autrement engagé dans mon parti au niveau national et je ne peux donc que constater ce qui se passe, de l'extérieur. J'ai eu néanmoins l'occasion de faire part de mon étonnement que l'on commence à confondre la ligne zurichoise Blocher avec la position de l'UDC suisse. J'éprouve quelques craintes à ce sujet. Sur l'Europe par exemple, le programme de notre parti ne correspond pas du tout à la ligne Blocher.

Historiquement, le parti des paysans était à droite et résulte d'une séparation d'avec les radicaux, soupçonnés de se préoccuper davantage de l'industrie que de l'agriculture. Et à cette époque déjà, dans le canton de Vaud, ce parti a conclu quelques alliances ponctuelles avec la gauche. N'avez-vous pas l'impression que les sections alémaniques, qui forment le gros de l'UDC, retournent à leur position

d'origine en même temps que dans le canton de Vaud, par votre élection, votre parti s'ouvre à des positions moins tranchées ?

Ce qui semble un virage à droite à l'UDC repose sur la ligne politique de quelques personnes.

Les médias se chargent pour leur part d'en tirer des conclusions hâtives. Quant à l'ouverture de l'UDC vaudoise, je peux vous répéter que notre ligne politique repose sur le pragmatisme: peu de doctrine mais des analyses correctes et consensuelles.

Votre pragmatisme va-t-il jusqu'à vous trouver des points communs avec Christophe Blocher ou, de manière plus générale, entre l'UDC zurichoise et l'UDC vaudoise ?

Je ne vois pas où vous trouveriez des points communs entre l'UDC zurichoise et l'UDC vaudoise.

La ligne Blocher par rapport au parti UDC me fait penser à la ligne Bodenmann qui se dégage au parti socialiste, ligne dans laquelle des sections PS ne se reconnaissent pas. Pour ce qui nous concerne, il est certain qu'une clarification sera nécessaire, déjà pour plébisciter notre conseiller fédéral Adolf Ogi qui se trouve dans la même position qu'Otto Stich ou René Felber, lâchés par certains des leurs sur l'EEE ou le FMI.

Vous souhaitez faire entendre votre voix, mais l'UDC romande n'est-elle pas trop marginale pour y parvenir ?

C'est certain que l'UDC romande est minoritaire, mais l'UDC zurichoise n'est pas majoritaire, même si Christian Blocher est un gagnant et qu'il peut faire valoir un certain succès à Zurich. D'autre part, Marcel Blanc est vice-président du parti suisse.

Le grand Berne

Et si la ligne zurichoise devait gagner le parti, vous continueriez à vous y sentir à l'aise ?

Si la ligne zurichoise devait gagner le parti, je ne me sentirais pas à l'aise dans l'UDC suisse. Mais on n'en est pas là, Dieu merci. L'engagement de notre conseiller fédéral Adolf Ogi, dans les négociations européennes par exemple, est le meilleur garant de notre réelle ligne politique.

Adolf Ogi a donc encore sa place au Conseil fédéral en tant que membre de l'UDC ?

Oui, Adolf Ogi a sa place au Conseil fédéral comme membre de l'UDC, et avec le soutien de l'UDC, qui encore une fois n'est pas l'expression privilégiée de sa section zurichoise.

Parlons un peu d'agriculture et des agriculteurs qui forment une bonne partie de l'électorat UDC. Vous reconnaissez-

«Je ne vois pas où vous trouveriez des points communs entre l'UDC zurichoise et l'UDC vaudoise.»

vous dans les récentes prises de position de Jacques Janin (directeur de la Chambre vaudoise d'agriculture) et dans sa grande ouverture sur l'Europe ?

Jacques Janin a raison en ce qui concerne l'Europe. Nous devons signer le traité EEE, qui ne concerne d'ailleurs pas ou peu notre politique agricole. Pour la suite, il faut comprendre que la future politique agricole suisse est liée à la future politique agricole européenne. Nous sommes liés. La petite Suisse qui entretient son agriculture et qui bloque ses frontières, c'est fini. L'agriculture suisse a de nombreux atouts à présenter dans le cadre d'une ouverture européenne.

Finissons avec le canton de Vaud. Quelle est la marge de manœuvre d'un conseiller d'Etat UDC élu grâce au soutien décisif des radicaux ?

Je vous le dirai dans une année ! Je me réjouis en tout cas d'exposer le point de

(*cfp*) Certains tentent de réaliser une utopie dans l'agglomération bernoise. L'après-midi du 9 novembre, une diète régionale a siégé dans la salle du Grand Conseil, dans des conditions sortant de l'ordinaire: il n'y avait aucune légitimation pour les participants et de nombreux symboles marquaient l'événement. Parmi eux, le nom du projet mis en discussion: *Zämebärm* ce que nous traduirons par *tous de Berne*. But du projet: abattre les frontières communales de l'agglomération, si compliquée à administrer démocratiquement.

Le 9 novembre est, en outre, une date historique pour l'Europe puisqu'elle a été marquée, il y a deux ans, par la chute du mur de Berlin. Sera-t-elle aussi, à l'avenir, le point de départ d'un nouveau destin pour la ville de Berne et pour ses voisins ?

La séance, préparée par un groupe de travail de Jeune Berne et de la Liste libre, a duré quatre heures. Les acteurs en étaient les cent dix à cent vingt députés à la diète. Le débat a été nourri

vue de l'UDC sur les problèmes à débattre. Je suis d'ailleurs certain que la période difficile que nous traversons engage, au niveau du gouvernement, des décisions et des priorités qui s'imposent au-delà de nos sensibilités politiques.

Mais vous n'hésitez pas à voter avec les socialistes ?

Comme je l'ai déjà dit, je me sens moins interrogé par les programmes politiques que par les situations concrètes. Si comme vous le dites, je devais me retrouver en compagnie des seuls socialistes sur un objet qui me tient à cœur, je n'hésiterai pas à défendre cet objet, et à le voter.

Vous préférez les courants trans-partis ponctuels aux alliances classiques durables ?

L'UDC vaudoise est un parti du centre, à la frontière entre des courants situés à gauche et à droite. Notre parti est également membre de l'Entente vaudoise. C'est une sensibilité particulière. Je me sens effectivement mieux à l'aise dans l'écoute et la négociation que dans la défense d'une doctrine. Ceci dit, je suis également quelqu'un de fidèle dans mes engagements. Je ne suis pas un paria. ■

entre les membres de quatorze groupes représentés et qui n'étaient pas tous traditionnels, puisqu'aux quelques partis directement présents s'ajoutaient des groupes communaux, professionnels, féminins et sans véritable attache idéologique ou géographique. La présidence était assumée par un notable: Ulrich Zimmerli, professeur de droit et conseiller aux Etats, membre de l'UDC. Tous ne sont pas prêts d'admettre l'existence d'une identité régionale. Un «freineur» a cité le cas d'une convocation adressée aux cinquante députés au Grand Conseil représentant le district de Berne, pour coordonner leurs interventions en faveur de la région. Leur poids pourrait être important puisqu'ils constituent le quart du Grand Conseil. Or douze seulement ont répondu à l'invitation. Six se sont excusés et les trente-deux restants n'ont pas réagi. Cette fois, les «freineurs» sont restés minoritaires; ils se recrutaient essentiellement dans les rangs de l'UDC, appuyés par une minorité radicale.

Une résolution a été votée pour que les travaux de construction de la nouvelle région soient poursuivis activement avec le concours des communes intéressées. On peut déjà constater la présence d'un groupe soucieux de tout régler minutieusement: quotas par sexes, quotas par classes d'âge, pour ne citer que deux exemples, alors que l'essentiel est à faire, c'est-à-dire la conquête d'une majorité en faveur de ces réformes.

Il n'en reste pas moins que la réalisation de l'utopie de *Zämebärm* est lancée. Elle arrive au moment où un romancier bernois, le publicitaire Fritz Kobi, dresse le tableau de la République biodémocratique Alpina formée au XXI^e siècle de la Bavière, de l'Autriche, du Tyrol du sud et de la Suisse, de la ville «agrama», aux environs de la Berne actuelle, comprenant une population de 800 âmes. En effet la nouvelle république grouperait ses habitants dans dix gigantesques villes en terrasses. Autre utopie, celle d'un participant à la diète qui a proposé d'interrompre les travaux pour mettre en place une structure permettant de faire de Berne un district européen abritant les institutions de l'Europe. Il a été largement battu, mais plusieurs allusions à l'Europe ont parsemé les discussions de samedi.

Ajoutons, pour faire comprendre l'atmosphère de cette diète sans légitimité, que l'apéro qui a suivi était offert par le gouvernement bernois. Doutez-vous encore que la concrétisation du projet *Zämebärm* parte sous d'heureux auspices ? ■

L'INVITÉ DE DP

Assez cogné !

Laurent Rebeaud

Conseiller national écologiste

«Nous sommes condamnés au consensus par la Constitution». Le parti radical n'a rien trouvé de mieux pour justifier la poursuite de la formule magique. C'est insuffisant.

Nos institutions viennent de subir une série de chocs qui révèlent, soudain, une inquiétante fragilité. L'affaire Kopp, le scandale des fiches, et plus encore le défi européen ont montré un Conseil fédéral défensif, parfois désemparé, souvent désuni.

Le plaisir de cogner

Avouons-le: c'était un vrai plaisir que de cogner contre le gouvernement lorsqu'il tentait maladroitement de nier toute signification politique aux découvertes de la commission d'enquête parlementaire. Et de cogner encore lorsqu'il s'enfonçait dans le juridisme étroit de sa politique d'asile. Et de cogner toujours lorsqu'il répétait des arguments d'un autre âge pour refuser de discuter sérieusement de sa propre réforme.

Ce plaisir de cogner n'était pas, et de loin, l'apanage des partis exclus de la formule dite magique. Dans chacun des partis de la coalition gouvernementale, il s'est trouvé des ténors pour fustiger les faiblesses, les incohérences et les contradictions de leurs propres représentants au Conseil fédéral. Christoph Blocher à droite, Peter Bodenmann à gauche, n'ont pas raté une occasion de s'exprimer comme des leaders de l'opposition: M. Blocher comme si la gauche était au pouvoir, et M. Bodenmann comme si la droite gouvernait seule. Les succès médiatiques de ces bretteurs ont suscité bien des vocations, semant doute, confusion et tensions au sein même des groupes parlementaires représentés au gouvernement. Quant au Conseil fédéral, ne pouvant rien tirer des leçons aussi péremptoires que contradictoires émanant des groupes qui sont censés le soutenir, s'épuisant à justifier une politique bricolée sur le sable, il a fini par oublier jusqu'au principe de la collégialité qui est la condition même de sa viabilité. Les protagonistes de ce jeu de massacre ont suivi une logique vicieuse, dans l'espoir de voir les électeurs accorder quelques sièges supplémentaires à leurs partis res-

pectifs. Sans doute ont-ils efficacement contribué au discrédit du Conseil fédéral, mais c'est leur seule réussite: ce discrédit n'a profité qu'aux populistes du Parti des automobilistes, de la Lega ticinese et des Démocrates suisses. Nous voilà bien avancés.

La mort du père

Le discrédit des autorités resterait sans gravité s'il n'affectait pas en même temps les institutions, puis le pays lui-même. La Suisse est devenue fragile. Les attaques dures contre la Confédération, façon tier mondiste à la Jean Ziegler, moraliste à la Dürrenmatt, ou fédéraliste à la Olivier Delacretaz, n'affrontent plus un Père indestructible. Elles n'ont plus la joyeuse impertinence des indignations provocatrices de l'adolescence. Elles participent désormais d'une humeur destructrice rampante qui pourrait bien tourner à la mise à mort.

L'occasion de la mise à mort est là: c'est la Communauté européenne. Sous prétexte d'«eurocompatibilité», publicistes et politiciens se mettent à regarder de travers qui l'autonomie cantonale, qui le droit de référendum, qui le principe même d'une armée fédérale. Comme si la culture politique suisse — qui est notre seule originalité — était désormais obsolète. Curieusement, le désespoir d'être suisse, qui s'est exprimé dans la férocité joyeuse de la campagne «pour une Suisse sans armée», semble avoir épuisé ses capacités créatrices. Il n'offre en tout cas pratiquement aucune objection à l'engagement de soldats suisses dans une future armée de la grande puissance européenne. Au contraire: «Allons-y, disent-ils, et on verra après.»

Des valeurs à (re)découvrir

Que la Suisse disparaisse un jour en tant qu'Etat ne m'effraie pas outre mesure. Mais il serait tragique que les Suisses prétendent participer à la construction de l'Europe en acceptant la liquidation de ce qu'ils ont fait de mieux en 700 ans. Voilà la responsabilité nouvelle des partis politiques: dégager, en les redécouvrant si nécessaire, les valeurs morales et politiques sans lesquelles la participation de la Suisse à la construction européenne se réduira à une extension insignifiante du Grand Marché. Pour cela, il ne suffit pas d'être

condamné au consensus par la Constitution: il faut une volonté politique capable de créer un nouveau consensus.

C'est beaucoup demander. C'est se dire qu'on peut prendre des décisions avant de connaître les titres du *Blick* du jour. C'est vouloir assumer les rigueurs de la collégialité, ou choisir de préparer la relève en sortant de la coalition gouvernementale. Il ne nous reste que peu d'années pour rendre crédibles aux yeux des autres Européens, mais aussi de nos propres concitoyens, les valeurs de la démocratie directe, du fédéralisme et du respect des minorités sans lesquelles la Suisse n'existerait pas, et sans lesquelles l'Europe n'a pas d'avenir.

On aimerait que le Conseil fédéral puisse s'y consacrer. Le temps de cogner est passé. ■

ici et là

● Le Centre Martin Luther King organise une conférence-débat intitulée «Formation à la non-violence au Liban» avec diapositives, par Michel Migard qui revient du Liban, le lundi 2 décembre 1991 dès 17.30 heures, dans l'auditorium de l'Ecole d'études sociales et pédagogiques, ch. de Montolieu 19, à Lausanne.

● Le Centre d'étude de la politique sociale et l'Institut d'études sociales mettent sur pied la 9^e journée de politique sociale sur le thème «Echec scolaire et illettrisme: implication pour la politique sociale», le vendredi 10 janvier 1992, à l'Université de Genève. Renseignements et inscriptions: Centre d'étude de la politique sociale, case postale 70, 1000 Lausanne 24.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

Catherine Dubuis

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Forum: Jeanlouis Cornuz, Marianne Enckell,

Laurent Rebeaud

Abonnement: 70 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 – CCP: 10-15527-9

Composition et maquette: Monique Hennin, Pierre Imhof, Françoise Gavillet

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

La génération d'intellectuels

On parle beaucoup, ces temps, de Rimbaud, «l'homme aux semelles de vent», disparu voici juste cent ans, à l'âge de trente-sept ans — silencieux depuis dix-huit ans ! Et d'épiloguer sur la «révolte» d'Arthur Rimbaud, sur les causes de cette révolte, de ces fugues, puis de ce silence, de ce renoncement total à toute littérature. A ce propos, une anecdote, que me contait son lointain parent, André Dhôtel, mort voici quelques mois :

Madame Rimbaud, la mère, était à l'agonie. On lui proposa de lui amener ses petits-enfants, pour qu'elle leur dise adieu. Elle refusa, ce qui se comprend — mais en quels termes ! «*Je les verrai aux pieds de Dieu; s'ils en sont dignes !*» — ne doutant pas, apparemment, que quant à elle, elle y serait...

Je vous parlais (DP 1058) du beau livre de François Sirinelli consacré à la génération d'intellectuels français de l'entre-deux-guerres, c'est-à-dire les agrégés, les élèves de khâgne et d'hypohâgne; c'est-à-dire encore non seulement Sartre, Simone de Beauvoir, Nizan, Aron, mais aussi Guillemin, Soustelle, Brasillach, pour n'en nommer que quelques-uns.

Livre d'une incomparable richesse — et dans le même temps *consternant*. J'ai parcouru l'index et constaté que chez ces futurs professeurs d'Université, l'intérêt pour la littérature (contemporaine) était assez faible — et l'intérêt pour le domaine allemand quasi nul !

On rencontre, c'est vrai, les noms de

Husserl et de Heidegger, dus sans doute aux séjours à Berlin d'Aron, puis de Sartre. Kant est mentionné de même que Hegel et Fichte — mais Schopenhauer est ignoré. Nietzsche occupe pour sa part une place modeste. Si Marx est cité plusieurs fois, Freud est inconnu au bataillon ! Thomas Mann apparaît — une fois — de même que son frère Heinrich. Hermann Hesse, futur prix Nobel, est ignoré, tout comme Jünger ou Remarque, écrivain populaire traduit en une vingtaine de langues, des millions de lecteurs, des adaptations au cinéma. Au fait, le cinéma allemand semble inconnu (Fritz Lang, Pabst...). Stefan George, traducteur de Baudelaire, de même que Rilke, dont certains poèmes ont été écrits en français, Rilke, le secrétaire de Rodin, ne sont pas mentionnés. Que lisaient donc ces jeunes intellectuels, dont plusieurs de tout premier plan ? Apparemment des traités de

«narratologie», de stylistique et de poétique... Ou bien ils consacraient leurs forces à l'édification d'une thèse peu lisible consacrée à un écrivain du passé si cela se trouve, justement oublié !

Hélas, ne rions pas de nos amis français ! L'Université de Lausanne s'enorgueillit depuis peu d'une chaire de cinéma à laquelle est associé le professeur Rémy Pithon. Cet homme aimable a bien voulu me signaler qu'il allait passer un film tourné d'après la nouvelle de Gottfried Keller: *Le Fanion des sept braves*. Film qui pouvait intéresser les cinéphiles, les germanistes (il était parlé en allemand) et les historiens, tant ceux du XIX^e siècle, puisque l'action se déroule dans les années 1860 en marge d'un tir fédéral, que ceux du XX^e siècle: le film tourné dans les années 30 reflète l'idéologie nationaliste (il est question de *Volksgemeinschaft*) et patriotique de l'époque.

Or, nous étions vingt-et-un... les autres étudiants requis apparemment par la préparation de leurs examens ou par des travaux de philologie. «L'école contre la vie», disait Gilliard. ■

Quelle universalité?

Marianne Enckell

Responsable du Service d'information OSEO.

A l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO), nous avons une certaine expérience en matière de coopération au développement, et nous savons que les problèmes rencontrés exigent des solutions globales à trouver en accord avec nos partenaires; c'est pourquoi nous militons pour une nouvelle orientation des relations internationales — politiques et économiques — de la Suisse. Celles-ci doivent servir beaucoup plus les besoins des populations pauvres du Sud.

Il y a un an, Beat Kappeler parlait élogieusement ici même des «meilleurs experts», ces gauchistes et ces tiers-mondistes qui réclamaient dans les années soixante-dix la rupture des relations avec l'Iran du shah, le boycott des relations avec l'apartheid sud-africain, une autre politique économique de la Suisse — et dont bien des valeurs ont été après coup reconnues, acceptées par l'opinion publique et par nos autorités. Je ne sais pas si nous sommes meilleurs experts que d'autres pour ce qui est du FMI. Mais une dose d'utopie est parfois utile pour briser les tabous et pour progresser. L'action du FMI et de la Ban-

que mondiale, calquée sur le modèle économique des pays riches et l'universalité des rapports marchands, n'a pas empêché que la faim et la misère ne prennent des dimensions catastrophiques dans les pays du Sud: que se passerait-il si nous sortions de cette universalité, de l'hégémonie du système monétariste et financier ?

Nombre d'organisations engagées dans la coopération au développement avaient demandé que des exigences de base soient respectées, s'il devait y avoir adhésion de la Suisse au FMI: respect des principes de la coopération au développement, contrôle de la délégation par une commission indépendante, priorité au désendettement et à la diminution des dépenses d'armement. Ces exigences ont été balayées par les Chambres et le Conseil fédéral, quoi qu'on dise: nous faut-il baisser la tête, renoncer à ces valeurs ?

Nous ne sommes pas des partisans systématiques de la stratégie du refus. Par le biais de ce référendum, nous tenons à ouvrir publiquement la discussion sur la politique extérieure de la Suisse, qui se joue trop souvent à huis clos. Nous exigeons des prises de position, nous cherchons des réponses et des moyens nouveaux. Avec des interlocuteurs et des partenaires ouverts au monde et solidaires. ■

Discretion

Comparons les textes sur la 117^e assemblée des délégués de la Fédération des coopératives Migros dans *Construire* et *Brückenbauer*. Ce qui est intitulé «Aléas démocratiques» dans le premier est intitulé (traduction) «démocratie dynamique» dans le second. Pourquoi ? Parce que les délégués ont décidé, par un vote très serré, d'adopter une motion d'ordre qui est, implicitement, un coup de semonce pour l'administration. En fait, les lecteurs alémaniques l'ont appris, ce vote a été de 50 voix en faveur de la motion d'ordre et de 49 contre. C'est dans le texte allemand qu'on trouve le résultat exact.

Les «impôts» des PTT

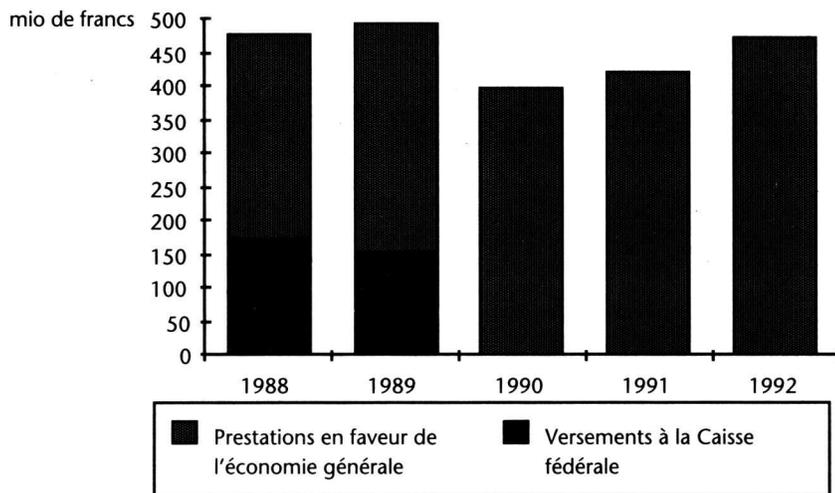
(pi) On le sait, les PTT sont entrés dans les chiffres rouges: 97 millions de francs de déficit en 1989, probablement 300 millions cette année (alors que 55 millions de bénéfice étaient budgétés). Pour 1992, l'entreprise prévoit un bénéfice de 1 million de francs. On reste loin des 554 millions enregistrés en 1986, année-record. Parallèlement à cette dégradation de la situation financière des PTT, les versements à la Caisse fédérale, sorte d'impôt payé les bonnes années, ont diminué, pour tomber à zéro en 1990. Mais il convient aussi de tenir compte des prestations en faveur de l'économie générale (acheminement des journaux, service des cars postaux, service de radiocommunications mobiles et service des ondes courtes) que les PTT fournissent sans être indemnisés. En 1992, leur montant atteindra 474 millions de francs, autant d'argent que la Confédération devrait déboursier si elle n'obligeait pas la poste à puiser dans les bénéfices des télécoms pour financer ces prestations fortement déficitaires. Si le tarif des lettres, des colis et des conversations téléphoniques sera plus cher à partir de février prochain, ce sera aussi pour compenser l'augmentation de ces dépenses, pour lesquelles les PTT réclament, sans succès pour l'instant, d'être indemnisés.

La situation actuelle n'est pas satisfaisante: selon le vieil adage «qui paie

commande», ce sont par exemple les PTT qui fixent l'étendue de la desserte par les cars postaux ou les conditions à remplir pour qu'un journal soit transporté à un tarif de faveur. On peut d'ailleurs relever de sérieux abus sur ce dernier point: les PTT auront transporté, en 1991, environ 1,2 milliard de journaux à un tarif couvrant moins de la moitié des frais occasionnés... Cela signifie que chaque ménage est censé recevoir annuellement 480 journaux par la poste (la distribution des quotidiens

est souvent assurée par des maisons privées en ville). La liste des publications bénéficiaires contient toutes sortes de services de presse, de lettres régulières aux membres d'associations, de publications essentiellement publicitaires, qui n'ont rien à y faire. Jean-Noël Rey avait promis lors de son entrée en fonction d'y faire le ménage.

Le graphique ci-dessous montre que la dégradation des finances des PTT n'a pas vraiment provoqué une diminution de leurs contributions au bénéfice de la Confédération, pour autant que l'on tienne compte des sommes versées à la Caisse fédérale et des contributions en faveur de l'économie générale. ■



Source: PTT. 1988, 1989 et 1990: comptes; 1991: estimations; 1992: budget. Un éventuel versement à la Caisse fédérale est décidé par le Parlement au moment de l'approbation des comptes de l'année précédente. Il reste donc théoriquement possible pour 1991 et 1992.

COURRIER

Acrobaties mathématiques

Chaque lecteur de *Domaine Public* aura apprécié que François Brutsch revienne dans votre numéro 1058 sur la «performance remarquable» réalisée à ses yeux par René Longet lors de ces dernières élections fédérales.

Toutefois, deux points de son raisonnement me laissent songeur. D'abord cette élection au Conseil des Etats n'était pas triangulaire comme le présente François Brutsch, mais octogonale. René Longet figurait comme seul candidat de la gauche écologiste, les autres forces politiques se divisant entre six ou sept autres candidats. Ce «détail» n'est pas indifférent, notamment par rapport à sa référence à la

majorité absolue, que la loi genevoise d'ailleurs ne requiert pas.

Ensuite et surtout, sa démonstration mathématique me semble assez admirable. Il retrace les suffrages attribués au tandem de l'Entente, les voix libérales accordées à Gilles Petitpierre et les voix radicales accordées à Gilbert Coutau («sans parler des voix PDC») pour montrer que René Longet a obtenu plus de suffrages que ses adversaires. Il laisse ainsi entendre, que dans ces conditions, il aurait dû être considéré comme élu. Curieux calcul, si pour autant il omet de retrancher des voix accordées à René Longet celles qui ont été apportées par le Parti écologiste genevois et le Parti du travail! Ainsi, il légitime une alliance (l'Alternative 91) pour le moins récente et dont le caractère hétéroclite n'échappe pas à grand monde, tout en contestant une Entente bourgeoise ancienne, et — en l'occurrence — fondée

sur un programme de convergences et une complémentarité explicite..

Le résultat de cette élection au Conseil des Etats — confirmée d'ailleurs par celui du Conseil national — est à mes yeux très concrètement le suivant: il y a aujourd'hui dans le canton de Genève une majorité de centre droit. Que cela plaise ou non à François Brutsch, le système électoral genevois prévoit que les élus au Conseil des Etats doivent émaner d'une majorité cantonale — même relative. Les acrobaties mathématiques n'y changeront rien, les qualités personnelles des candidats restant bien entendu réservées.

Philippe Boillod,
secrétaire central du Parti libéral suisse

(réd) Le seul but de cet article était d'apporter un éclairage différent sur cette élection. Notre but n'était pas de contester la validité de l'élection de MM. Coutau et Petitpierre. ■